

de saindoux, 1,898 livres de saindoux composé, et 2,928,748 livres de produits divers. Les expéditions de la Saskatchewan sont les suivantes: bœuf, 1,864,452 livres; veau, 111,187 livres; mouton et agneau, 9,227 livres; porc frais, 1,253,245 livres; lard salé ou fumé, 2,516,334; saindoux, 369,620 livres; divers produits, 435,731 livres; total, 6,559,796 livres. Les expéditions des autres provinces se totalisent à: Ile du Prince-Edouard, 30,915 livres; Nouvelle-Ecosse, 383,980 livres; Nouveau-Brunswick, 171,297 livres; et Colombie Britannique, 818,972 livres. On trouvera des détails de ces expéditions aux pages 52-69 de la "Statistique du Bétail et Produits animaux, 1929", que l'on peut obtenir en s'adressant au Bureau Fédéral de la Statistique.

Exportations et importations de bétail et de produits animaux. — Le tableau 12 du chapitre sur le commerce extérieur pp. 532-551, donne les exportations de bétail et de produits animaux au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et à tous pays, pendant les quatre années financières terminées le 31 mars 1927-1930, et le tableau 13 à pp. 552-583, les importations pendant la même période. D'autre part, le rapport statistique "Bétail et Produits Animaux, 1929" donne, pages 88, 90 et 91, les exportations et importations d'animaux et de produits animaux pour l'année. Aux pages 233-252 du rapport sur le Commerce du Canada " (Importations et Exportations pour la Consommation), 1929", figurent les chiffres des exportations de "Bétail et Produits Animaux" pour 1928 et 1929 et les importations de cette classe pour les mêmes années sont indiquées à pp. 40-59.

Section 4.—Entrepôts frigorifiques.

Congélation des produits alimentaires. — En vertu de la loi sur les entrepôts frigorifiques de 1907 (6-7 Edouard VIII, chapitre 6), refondue dans les Statuts Révisés 1927, c. 25, le gouvernement fédéral accorde des subventions pour la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public, la loi et les règlements qui en découlent étant appliqués par le ministère de l'Agriculture. Le tableau 18 donne une liste des entrepôts frigorifiques en 1930 et de leur capacité s'élevant à 52,089,044 pieds cubes, dont 9,800,865 pieds cubes pour les 48 entrepôts subventionnés et 42,288,179 pieds cubes pour les 495 autres.

18.—Entrepôts frigorifiques publics du Canada par provinces, 1930.

NOTA.—Les chiffres de ce tableau sont dus à la courtoisie de J. F. Singleton, chef de la Division de la Laiterie et de l'Entrepôt frigorifique du ministère fédéral de l'Agriculture.

Provinces.	Entrepôts subventionnés.				Total, entrepôts.	
	Nom- bre.	Capacité.	Coût.	Subvention totale.	Nom- bre.	Capacité.
		pds. cu.	\$	\$		pds. cu.
Ile du Prince-Edouard.....	2	212,538	66,970	20,091	7	276,662
Nouvelle-Ecosse.....	6	1,967,197	2,596,965	779,030	22	2,617,906
Nouveau-Brunswick.....	3	1,162,761	537,996	161,399	25	1,464,816
Québec.....	7	565,914	601,227	180,368	89	11,497,146
Ontario.....	19	3,438,536	2,294,147	688,244	192	16,761,445
Manitoba.....	1	27,500	32,000	9,600	51	5,512,374
Saskatchewan.....	4	437,596	268,707	80,612	48	1,996,417
Alberta.....	2	351,059	242,000	72,600	30	4,263,418
Colombie Britannique.....	4	1,637,764	1,647,217	494,165	78	7,653,960
Yukon.....	-	-	-	-	1	44,900
Total.....	48	9,800,865	8,287,229	2,486,169	543	52,089,044